

ACL - TARIFS GIERES - ETE 2024

Les tarifs de base des centres de loisirs se situent entre 19,40 € et 27,60 € par jour, en fonction du quotient familial.
Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides du CCAS de la Ville de Gières.

TARIFS CENTRES DE LOISIRS

Quotient Familial	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE avec repas	DEMI-JOURNEE sans repas
- 310	5,00 €	3,50 €	2,50 €
311 - 390	5,15 €	3,65 €	2,60 €
391 - 450	6,50 €	4,50 €	3,25 €
451 - 460	6,70 €	4,60 €	3,35 €
461 - 620	9,20 €	6,35 €	4,60 €
621 - 800	12,80 €	9,00 €	6,40 €
801 - 810	12,90 €	9,10 €	6,45 €
811- 1000	16,80 €	11,90 €	8,40 €
1001 - 1220	19,00 €	13,25 €	9,50 €
1221 - 1230	19,30 €	13,45 €	9,65 €
1231 - 1450	21,00 €	14,75 €	10,50 €
1451 - 1460	21,10 €	14,75 €	10,55 €
1461 - 1800	22,20 €	15,40 €	11,10 €
1800 - 1810	22,30 €	15,40 €	11,15 €
+ 1810	23,70 €	16,30 €	11,85 €

Rappel : Les stages d'activités spécialisées sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation (semaine de 5 après-midis)
	Tarifs Gières
- 450	89,00 €
451 - 1220	106,00 €
1221 - 1800	122,00 €
+ 1800	138,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Alpes du Grand Serre / Rencurel / Saint Andéol - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)
	Tarifs Gières	Tarifs Gières
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	350 €	435 €
1221 - 1800	385 €	470 €
+ 1800	420 €	505 €

BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

Aides du CCAS déductibles des tarifs ci-dessus

Le CCAS de la commune de GIERES accorde des aides spécifiques en fonction de votre quotient familial : se renseigner directement auprès du CCAS de la commune.

Si vous rencontrez des difficultés pour faire partir votre enfant en vacances,
n'hésitez pas à contacter l'Assistante Sociale de votre secteur

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés.
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.